

# DIRECTION NATIONALE DES PRODUCTIONS ET DES INDUSTRIES ANIMALES (DNPIA)



PNIP-SA 2011-2014 et 2015-2016

# SOUS PROGRAMME LAIT

Points de réalisation des différents programmes 2011 - 2014 et Projection 2015 - 2016



- \* Augmenter le disponible laitier en augmentant la productivité du cheptel et en augmentant la part collectée et commercialisée.**
- \* De la période allant de 2011 à 2014, la production nationale estimée de lait est passée de 2.143.483 tonnes en 2011 à 2. 480.907 tonnes soit une augmentation de 5% (PNIP-SA).**
- \* La part collectée dans le cadre de la stratégie est 3292,246 tonnes soit 101,3% par rapport à son objectif.**

# COMPOSANTES :

## Renforcement des capacités

- \* 32 bassins laitiers organisés et structurés ;
- \* 1028 éleveurs producteurs lait renforcés dans le domaine de l'amélioration des vaches laitières et vaches inséminées ;
- \* 9128 vaches inséminées avec un taux de réussite supérieur à 50%;
- \* 125 000 doses de Semences animales à vocation laitière obtenues

**\* Sur les 9128 IA réalisées 2851 de 2014 représentent 117,2% l'objectif assigné par la Stratégie et 33% celui du PNISA**

**Sur 2851 IA au bénéfice de 328 Eleveurs et agro éleveurs**

**\* 1360 IA avec Semence Montbéliarde**

**\* 1476 IA avec Semence Holstein**

**\* 191 faites sur chaleur naturelle**

**\* 2623 faites sur chaleur induite**

**\* 37 sur retour de chaleur**

- \* Dans les bassins de Bamako et Koulikoro, mise en place de la coopérative des revendeuses de lait (FENALAIT)
- \* 2 camions frigorifiques mis à la disposition de la FENALAIT (PRODEVALAIT) ;
- \* 1 tricycle moteur pour le transport du lait mis à la disposition de la SOCOLAIT de Tienfala (KARITAS-CHARITY) ;
- \* 1 pasteurisateur avec chauffage de bois a été mis en place à Neguela par FENALAIT

- \* Evaluation de la mise en norme de 7 centres de collecte de lait et de 24 mini laiteries (PRODEVALAIT);**
- \* Le développement d'un système de viabilisation et de certification des produits laitiers non exécuté ;**
- \* 10 Inséminateurs ont été formés au Maroc;**
- \* 250 éleveurs producteurs du péri urbain de Bamako ont été sensibilisés sur l'IA (PRODEVALAIT);**
- \* 20 Motos et 20 Kits IA achetés pour la mise en œuvre de l'IA. (PRODEVALAIT)**

# Dans le cadre du PAPAM et WAAPP

## \* **Au Profit de la Filière Lait :**

- \* **400 Agro éleveurs sont formés en conduite des noyaux inséminés et produits issus;**
- \* **109 Agents techniques d'encadrement des bassins sont renforcés en organisation, la gestion et le suivi zootechniques de l'insémination artificielle;**
- \* **10 Cadres renforcés en traitement et analyse de collecte des paramètres zootechniques et des données bio économiques des élevages laitiers des bassins**



# Investissements

- \* **Création et animation d'un centre national d'amélioration génétique non réalisé ;**
- \* **Installation de petites unités de production d'aliments du bétail en cours ;**
- \* **Création et équipement de 28 centres de collectes (PRODEVALAIT) ;**
- \* **Construction et équipements de 5 mini laiteries (à Kayes, Kita, Manankoro, Bougouni, Yanfolila);**
- \* **Réhabilitation de la SOLAIMA non exécutée;**
- \* **Processus de mise en place d'une Unité laitière à Bamako en cours**

**\* Organisation de plusieurs voyages d'échange d'expérience : Inde, Rennes (France), Salon de l'Agriculture de Paris, Salon du Sommet Mondial de l'Elevage de Clermont Ferrand, Burkina Faso, Niger, Maroc, Algérie.**

# Productivité et Compétitivité

- \* **Organisation des bassins laitiers en cours par la DNPIA et les ONG (Suisse, Française, Belge) ;**
- \* **Réalisation des études de marché du lait non exécutée ;**
- \* **La protection sanitaire par un appui aux services publics et privés est opérationnelle (installation des mandataires et leur équipement par le PRODEZEM et le PADEPA-KS**

# PROJECTION 2015 - 2016

## Sous programme Lait

- \* La production laitière est accrue en augmentant la productivité du cheptel existant et en augmentant la part collectée et commercialisée.
- \* Pour atteindre ce résultat, les activités à mener sont détaillées dans les composantes.

# COMPOSANTES

## Renforcement des capacités

La composante renforcement des capacités des acteurs de la filière lait concerne en priorité les organisations des producteurs de bétail/lait et produits laitiers avec un accent sur les groupes vulnérables en particulier les femmes et les jeunes, les organisations des professionnels des filières, les collectivités décentralisées, les services étatique et parapublic. Elle permet l'amélioration des conditions de travail, l'acquisition et le renforcement des équipements individuels et collectifs. Plus spécifiquement la composante porte sur :

## a-Renforcement des capacités des OPA

- ❖ L'organisation et la structuration des acteurs au niveau des 31 bassins de production (journée du paysan à Kasséla) qui s'ajoutent aux 41 bassins précédemment identifiés par la stratégie ;
- \* Le renforcement des capacités dans le domaine des pratiques d'alimentation par la vulgarisation des techniques de production de cultures fourragères et le stockage d'intrants de qualité requises : le rationnement et la sélection ;
- \* L'amélioration génétique à travers l'insémination artificielle viable et maîtrisée (10.000 IA/an) ;

- \* **Le renforcement de l'équipement des professionnels et du financement par la mise en place d'un système de crédit adapté pour l'acquisition d'équipement et matériel d'élevage (de production, de transformation, de commercialisation et de conservation).**

## **b-Renforcement des capacités des collectivités décentralisées et organisations de la Scté Civile**

- \* Un appui sera fourni aux collectivités en vue de leur permettre de mieux assumer les actions qui leur seront dévolues et une meilleure participation à la mise en œuvre du programme.**



## **C- Renforcement des capacités des structures publiques et parapubliques**

- \* Le renforcement de l'équipement des structures étatiques et parapubliques : des moyens logistiques, équipement de bureau, de la construction, rénovation et entretien des bâtiments seront pris en compte par le programme ;**
- \* Le développement de partenariat avec les structures de recherche notamment l'IER et l'IPR/IFRA et aux autres structures de recherches pour le transfert des innovations techniques et technologiques ;**
- \* La mise à disposition des ressources humaines nécessaires pour mener les activités techniques et de gestion ;**

- \* Le développement des activités d'information – d'éducation – communication avec des messages sur le MST et le VIH/Sida, l'hygiène et la sécurité sanitaire du lait en faveur des groupes cibles ;**
- \* Le développement d'un système de labellisation et de certification des produits au niveau des filières retenues ;**
- \* L'organisation de voyages d'échanges permettra d'approfondir l'expérience des cadres et agent impliqués dans la mise en œuvre du programme.**

# Investissements

- \* **La création et l'animation d'un (1) centre national d'amélioration génétique ;**
- \* **L'implantation de 8 unités laitières de 5.000/10.000L/jr ;**
- \* **L'installation de petites unités de productions d'aliments du bétail ;**
- \* **La Création et équipement de 32 centres de collecte du lait et la réhabilitation de la SOLAIMA (Société Laitière du Mali).**

# Productivité et compétitivité

- \* Intensifier la production de lait par l'organisation des bassins laitiers autour des centres de consommation laitière. Cette intensification passera par l'équipement des bassins laitiers et l'amélioration des techniques de production et du bétail laitier. Il s'agira notamment :**

**\*D'améliorer la performance des troupeaux laitiers par la sélection des sujets performants et à travers le croisement avec les races exotiques par l'insémination artificielle là où les conditions s'y prêtent ;**

**\*De promouvoir la culture de légumineuses et graminées fourragères qui constituent les premières sources de protéines pour l'amélioration animale, la culture des céréales (maïs, sorgho sucré...) rentrant dans l'amélioration des laitières ;**

- \* De réaliser les études en vue d'améliorer la connaissance du marché laitier et des intervenants ;**
- \* De mettre en place un système de commercialisation des produits qui prendra en compte la chaîne de la collecte à la distribution du lait aux consommateurs ;**

**\* D'assurer un système de protection zoo-sanitaire par un appui aux services publics et privés notamment les mandataires et en améliorant les moyens d'intervention et les infrastructures de santé animale, ainsi que le dispositif de surveillance épidémiologique en mettant l'accent sur les maladies transmissibles à l'homme et liées à la consommation du lait et la manipulation du bétail laitier (brucellose, tuberculose), et les maladies exotiques (fièvre aphteuse, dermatose nodulaire contagieuse bovine).**

# Formation

- \* Dans le cadre de la formation, des voyages d'études et visites d'échange sont prévus. Ils donneront l'occasion d'échanges de vues, d'acquisition directe de connaissances par les producteurs et l'encadrement technique. Une centaine (100) d'agents seront formés à raison de 20 agents par an. Chaque année une visite d'échange sera organisée.**



# Mesures d'accompagnement

## a-niveau national

\* Au niveau national les dispositions seront prises en vue d'assurer la mobilisation des ressources nécessaires à la charge de l'Etat. Aussi, les textes réglementaires et législatifs devront être appliqués tant au niveau national que sous régional particulièrement en ce qui concerne la filière bétail/viande. Au niveau national il s'agira de veiller à l'application de la Charte Pastorale et au niveau sous régional du Certificat International de Transhumance, et des réglementations relatives à la sécurité sanitaire des denrées d'origine animale et au commerce intra régional.

- \* La supervision et l'accompagnement du programme par l'ensemble des parties prenantes nationales seront requis. Les dispositifs contenus dans la LOA relatives au Fonds National d'Appui à l'Agriculture seront mises en application.**
- \* Les risques qui pourraient survenir seront pris en compte dans le cadre du plan national de prévention et de gestion des calamités et risques naturels.**

**\* La supervision, le suivi-évaluation du déroulement de la mise en œuvre du programme à travers la mise en place d'un système concerté, efficient et participatif constituera un des facteurs de succès du programme. Un appui au renforcement de la capacité des structures en charge du suivi-évaluation au niveau des services de l'élevage avec l'appui de la CPS sera pris en compte.**

## b-au niveau régional

- \* Le niveau régional est essentiel pour la mise en œuvre du programme car c'est le lieu où se dérouleront la plupart des activités et en particulier les investissements. Par conséquent la participation pleine et effective des collectivités territoriales, ainsi que des organisations de producteurs et les professionnels des deux filières sera un facteur clés de succès.
- \* Le niveau régional veillera à la mobilisation des ressources requises, à l'information, la sensibilisation et l'implication des bénéficiaires, au respect de la réglementation en vigueur et à la facilitation des procédures administratives de son ressort.

- \* Il sera pleinement responsabilisé dans la gestion des ressources affectées et la mobilisation des bénéficiaires pour la réalisation des actions de gestion des ressources naturelles et de l'environnement dans le cadre de la défense et restauration des sols et la conservation des eaux et des sols.**
- \* Le niveau régional participera effectivement à toutes les missions de supervision et de suivi-évaluation.**



**MERCI DE VOTRE ATTENTION**

